

Jugez de ma stupéfaction, quand, après les trois coups, annonçant qu'on allait commencer, je comptai dans l'orchestre deux violons, deux clarinettes, un trombone, un violoncelle, une contrebasse : total, sept musiciens, pour exécuter l'opéra de Donizetti. Si c'était cocasse, je ne le dis pas, vous voyez ça d'ici,

Le premier tableau se passa sans encombre ; le deuxième, allégé du chœur et de la danse des nymphes, fut enlevé avec entrain par la *prima dona* et *il primo tenore*. Enfin, tout marcha aussi bien que possible, grâce au chef d'orchestre qui se multipliait, le malheureux, battant la mesure, jouant par ci par là une rentrée, remplaçant ainsi les instruments absents. Je vous assure que c'était un rude gaillard que cet Espagnol aux yeux bruns et à la barbe noire. Enfin, nous arrivons au moment où Fernand, qui s'est aperçu qu'on l'a mis dedans, fait sa petite scène au roi Alphonse. Les seigneurs et les dames de la cour, vous le savez, sont sur le théâtre. Fernand entre tout bouleversé et répond à Balthasar, qui lui demande ce qu'il va faire : *Vous allez voir, mon père... re* (Entre nous, j'ai toujours eu dans l'idée que Balthasar était le papa de Fernand, car enfin, on n'a jamais su son nom de famille.) Entrée du roi, digne et roide comme une rapière ; la petite affaire commence. Fernand : *Sire, je vous dois tout !... ma fortune... et ma vie, des dignités, de l'or... tous les biens qu'on envie !* (d'un ton de colère contenue : *Mais... vous vous êtes, monseigneur... payé bien chèrement... (avec éclat) : Au prix de mon honneur !* (voix concentrée) : *Au prix de mon honneur !* Alphonse, qui ne s'émeut pas pour si peu, entonne sa petite affaire : *O ciel ! de son âme !... etc.*, cette petite cantilène terminée, comme deux lutteurs qui vont recommencer le combat, nos deux chanteurs reprennent position pour se dire des choses plus désagréables encore. C'est Fernand qui continue : *Ce collier, qui paya l'infamie, je vous le rends !* et saisissant à deux mains le collier qui orne sa poitrine, il enlève perruque et collier, et jette le tout aux pieds du roi, livrant ainsi à l'admiration de tous un superbe crâne, luisant comme une bille. Un immense éclat de rire retentit dans toute la salle et sur le théâtre. A ce moment, voici ce qui se passe entre les acteurs : le roi, tranquillement : *Le collier, bien ; mais le gazon, jamais ! il l'appartient !* puis, avec un geste plein de dignité, il fait signe à Gaspard de s'avancer et de relever la perruque : *Rendez à César ce qui est à César*, dit-il, et que ce gazon recouvre au plus tôt ce caillou qui manque de mousse ! Le public, qui se tordait dans les convulsions d'un rire inextinguible, finit enfin par se calmer un peu, et l'acte se termina, tant bien que mal, sous cette influence. Malheureusement, tout n'était pas fini, et il était écrit que cette soirée marquerait dans les annales du théâtre. Au moment de commencer le dernier acte, le régisseur vient annoncer au public que M. X... se trouvant dans l'impossibilité de continuer la pièce, M. B..., le ténor léger, a bien voulu le remplacer pour ne pas interrompre la représentation. "M. B... étant un peu indisposé, réclame toute "votre indulgence," dit le régisseur. Le rideau se lève, le ténorino vient chanter sa romance avec assez de goût et de sentiment ; cependant, il me semblait qu'il y avait quelque chose d'anormal dans sa démarche ; je remarquai certaines oscillations dans la partie supérieure du corps qui me donnaient une vague inquiétude ; enfin, nous arrivons au duo final entre Léonore et Fernand. Après ce duo, Léonore, prise d'une faiblesse soudaine, dit à Fernand : *Je t'aime !* et s'abandonne dans les bras de son amant, qui prend alors les allures d'un navire désarmé. Enfin, Léonore tombe morte aux pieds de Fernand, qui l'a bel et bien lâchée, ne pouvant plus la soutenir. Le malheureux se met à genoux, mais au lieu de se pencher vers Léonore pour la rappeler à la vie, il tombe sur la pauvre femme et ne donne plus signe de vie à son tour. Le malheureux était ivre ! Entrée de Balthasar, qui, répondant à l'appel désespéré de Léonore : *Il m'étouffe, ôtez-moi ça !* saisit à deux mains le mal-

heureux ténorino par la ceinture, et l'enlève comme un lapin. Vous voyez le tableau : Fernand enlevé par le milieu du corps, la tête et les bras rejoignant les pieds. Je n'ai pas besoin de vous dire si la soirée s'est terminée gaiement.

THÉOPHILE LEMAIRE.

DE TOUT UN PEU

Le parlement allemand a adopté en troisième lecture le projet de loi tendant à ratifier la convention littéraire avec la France. De cette nouvelle convention, infiniment plus libérale que la première, il ressort :

1° Que l'enregistrement des œuvres musicales ou littéraires n'est plus stipulé ; le simple dépôt dans le pays d'origine suffit ;

2° Que le droit de traduction est réservé pendant dix années aux auteurs comme aux éditeurs des deux pays ;

3° Qu'enfin, en ce qui touche les œuvres musicales, la faculté des arrangements, sur les motifs d'opéras ou autres, se trouve enfin interdite en Allemagne, sous quelque forme qu'ils se produisent.

On sait qu'en France cette faculté de prendre le bien d'autrui par un détour plus ingénieux que moral, sorte de contrefaçon déguisée, n'a jamais existé. Quand donc tous les pays proclameront-ils, comme l'a fait la France en 1852, que les auteurs étrangers auront partout les mêmes droits que les auteurs nationaux, sans obligation aucune, et de quelque nature que ce soit. Voilà qui serait libéral, digne, et prouverait la fraternité des arts et des lettres dans les deux mondes. Mais l'Amérique a encore bien du chemin à faire avant d'en arriver là.

M. Henry Sellier vient de recevoir une distinction des plus flatteuses : il s'agit d'une médaille d'honneur de la Société d'encouragement au bien.

Avant la découverte légendaire du ténor, chez un marchand de vins de la rue Drouot, par M. Edmond About, M. Sellier prenait déjà des leçons de chant d'un vieux choriste qui avait remarqué les qualités de sa belle voix.

Arrivé à une position brillante à l'opéra, Sellier n'a jamais oublié le vieux choriste qui devint malade et incapable de chanter.

L'année dernière le choriste perdit la raison et devait être interné à Charenton. Sellier ne le voulut pas et le fit admettre à Ste-Anne ; il s'engagea à payer sa pension le reste de ses jours.

On sait, en outre, que Sellier, appartenant à une famille d'employés, a aidé constamment ses frères, qui sont aujourd'hui dans une bonne position de fortune.

Voici une distinction qui fait honneur à M. Sellier et plaisir à tous ses camarades.

On annonce l'apparition prochaine d'une nouvelle étoile de première grandeur ; c'est une jeune fille de Chicago, Mlle Dinsmore. Elève de Mme Viardot de Paris, elle étudie actuellement en Italie sous la direction du grand Lamperti, et débutera à Nice l'automne prochain.